

Lettre d'information - août 2020

# Parc éolien de Méasnes

Commune de Méasnes

## Edito

Un mât de mesure va être installé par les sociétés BayWa r.e. et Enerpole sur la commune de Méasnes. Cette installation marque une nouvelle étape dans la réalisation des études.

## Chiffres clés



**4 éoliennes**  
Jusqu'à 12 MW de puissance installée



**35 000 MWh/an**  
de production annuelle estimée



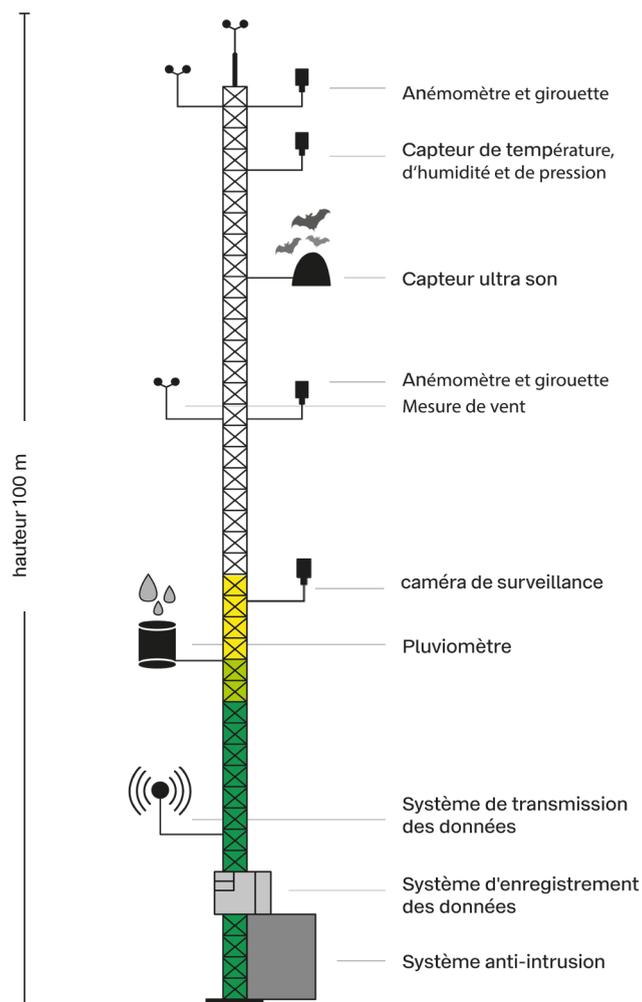
**7 738 foyers**  
approvisionnés en électricité  
(chauffage inclus)

## Lexique

Anémomètre : vitesse du vent

Girouette : direction du vent

Pluviomètre : niveau de précipitations



## Pourquoi installer un mât de mesure ?

Un mât de mesure est systématiquement implanté en amont de chaque projet éolien pour deux raisons principales :

- Caractériser la vitesse et l'orientation du vent pour optimiser le choix du type d'éolienne (nombre, emplacement et modèle)
- Etudier et intégrer au mieux la faune présente sur le projet (activité des chauves-souris)

Le mât mesure 100 m de haut et est équipé de 5 mesures de vent (2 girouettes + 3 anémomètre) à différentes hauteurs.

L'installation de ce mât a également permis la pose d'un capteur à ultrasons pour l'écoute en altitude de l'activité des chauves-souris sur la zone d'étude. Ces données viendront approfondir l'étude écologique déjà en cours pour ce projet.

Le mât sera sur site pour une durée d'un an minimum. Une fois les mesures réalisées, il sera entièrement démonté et le terrain remis à son état initial.

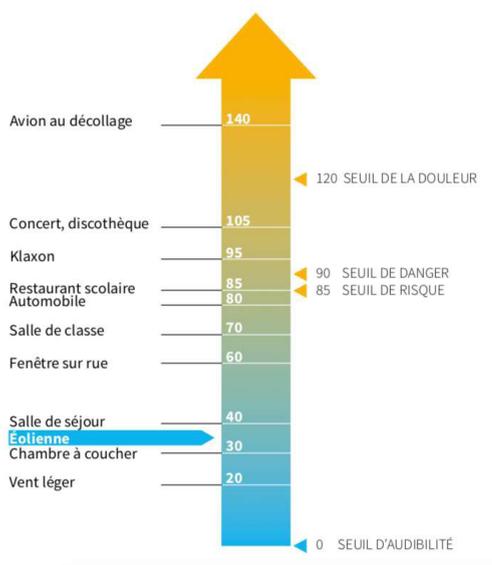
## La gestion acoustique d'un parc éolien

Les éoliennes émettent un bruit de fond, lié d'une part aux dispositifs mécaniques présents à l'intérieur de la nacelle, et d'autre part au frottement des pales dans l'air. Les améliorations technologiques constantes, notamment le design des pales, permettent de diminuer au maximum les sons émis par les

éoliennes. Quant au propriétaire du parc éolien, il doit respecter les obligations réglementaires qui encadrent l'exploitation des parcs éoliens.

**A savoir :** A 500 mètres d'une habitation, le bruit est généralement inférieur à 35 décibels.

### OÙ SE SITUE UNE ÉOLIENNE DANS L'ÉCHELLE DU BRUIT ? En dB(A)



## Pendant la phase de développement du projet

Des sonomètres seront installés dans les jardins des habitations les plus proches des éoliennes afin de mesurer le niveau de bruit présent sur le site avant l'installation des éoliennes. Des simulations seront ensuite réalisées pour estimer le bruit quand les futures éoliennes seront en fonctionnement.

Une seconde campagne de mesures sera menée pour affiner les résultats. L'acousticien mandaté pour réaliser cette étude présentera alors un « plan de gestion acoustique » qui peut prévoir par exemple de ralentir les éoliennes lorsque les conditions de vent sont susceptibles de créer des dépassements réglementaires.



ENERPOLE est une société basée à Carcassonne, créée en 2005 et spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Elle participe à toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet comme les études de faisabilité, les relations avec le territoire, les services instructeurs et les analyses techniques.

[www.enerpole.fr](http://www.enerpole.fr)



Présents en France depuis 2005, BAYWA R.E. est un acteur incontournable dans le secteur des énergies renouvelables.

BayWa r.e. est un partenaire au large portefeuille d'activités et de compétences : développement, financement et construction, expertises techniques et exploitation de parcs éoliens et solaires.

[www.baywa-re.fr](http://www.baywa-re.fr)

Une question, une remarque ? Contactez-nous !

Adrien GAMBIN, chef de projets Enerpole  
Mail : [agambin@outlook.fr](mailto:agambin@outlook.fr)  
Tél : +33 7 86 49 03 70

Romain ESCARGUEIL, chef de projets BayWa r.e. France  
Mail : [romain.escargueil@baywa-re.fr](mailto:romain.escargueil@baywa-re.fr)  
Tel : +33 6 98 34 84 20